

Les 51 projets qui vont révolutionner la métropole

Les lauréats du concours « Inventons la Métropole » du Grand Paris ont été présentés le 18 octobre. Ces projets de grande envergure, répartis sur tout le territoire métropolitain, vont redessiner la ville de demain.

Magali Sennane



Le projet fait rêver : transformer la Métropole en véritable exemple de ville durable, innovante et solidaire. Présenté comme le plus grand concours d'aménagement, d'architecture et d'urbanisme d'Europe, l'appel à projets « Inventons la Métropole » du Grand Paris a dévoilé ses lauréats le 18 octobre dernier. L'annonce des 51 projets retenus clôt ainsi plus d'un an d'entretiens et de délibérations. Le projet est notamment porté par le président de la Métropole, Patrick Ollier, qui s'est félicité de « rendre la Métropole crédible », car « ce qui est construit se voit », lançait-il fièrement le jour des résultats. Quartiers de gare, sites patrimoniaux, cœurs de villes ... Au final, ce sont donc 51 sites, plus trois autres encore en négociation, qui devraient être aménagés d'ici à sept ans.



Innovation et intégration

Montrer par des actes réels et concrets une métropole qui cherche à s'affirmer, voilà donc l'une des

ambitions de ce concours. Mais ce n'est pas tout. Selon une étude d'Ernst & Young, commandée par la Métropole du Grand Paris, la valeur ajoutée créée par ces 51 projets devrait atteindre les 7.2 milliards d'euros, dont 4.5 milliards consacrés à la construction.

L'étude estime également la création d'emplois liée à la réalisation des travaux à 9 000 par an, soit 65 500 emplois sur sept ans. Avec une vingtaine de projets à proximité des gares du Grand Paris Express, « Inventons la Métropole du Grand Paris » se veut également une excellente mise en valeur du futur métro. Et ceux d'autant plus que les sept années annoncées pour mettre en œuvre ces projets correspondent à l'agenda fatidique de 2024 : les Jeux olympiques de Paris.

À quoi devra-t-on donc s'attendre ? Selon Patrick Ollier, il s'agit « *de projets d'une grande ambition qui respectent la réalité du territoire métropolitain et de ses habitants* ». Au menu : des bâtiments rénovés, des terrains en friche réhabilités, des monuments historiques restaurés, des logements créés... Le tout, dans une « *audace architecturale* » portée par de grands architectes du monde entier. Parmi les consignes principales, les candidats devaient mettre l'accent sur le caractère innovant des constructions et l'intégration dans le milieu urbain.

« *Ce concours a été une formidable opportunité de penser le nouveau Grand Paris, non pas à travers un prisme institutionnel traditionnel, mais en partant au contraire de la vie quotidienne des Franciliens et de leurs aspirations* », note Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France et préfet de Paris. Les sites sélectionnés, de leur côté, avaient été soumis en 2016 par les maires de communes désirant participer à l'opération. Avec comme critère primordial de présenter des terrains dont ils ont la maîtrise du foncier, puisque ceux-ci seront cédés aux lauréats.



Parc d'activité futuriste, surf et potager

« Inventons la Métropole » du Grand Paris regroupe une variété de sites aux tailles et enjeux différents. Aux Ardoines, à Vitry-sur-Seine, c'est une grosse machine qui est lancée avec près de 140 000 m²

de friches industrielles qui seront reconverties en commerces, logements et activités tertiaires (santé, banque, assurance...). À Sevran, la ville accueillera une nouvelle base de loisirs nautique, avec la première vague de surf dynamique artificielle de France.

Plus emblématique, La Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne, classée au titre des monuments historiques, sera rénovée par Rudy Ricciotti, l'architecte à l'origine du stade Jean-Bouin à Paris et du Mucem à Marseille. Ici, l'exigence architecturale est de mise pour le bâtiment qui accueillera des logements, un hôtel et un espace pour les collections permanentes du Musée national d'art moderne.

Qui sont les vrais gagnants ?

Il y en aura donc pour tous les goûts : des commerces, des logements, du sport, des loisirs et de la culture. Toutefois, force est de constater que les projets restent tous en lien avec des activités économiques ou de logements. Donnant, parfois, l'impression de recréer des Europacity à petite échelle, un peu partout sur la Métropole. Pas étonnant, puisque pratiquement tout est financé par le privé. Résultat, on retrouve parmi les mandataires, promoteurs et investisseurs, de grands noms du BTP et de l'immobilier. Le Groupe Bouygues est notamment l'un des grands gagnants du concours avec dix sites mandatés à travers ses filiales Linkcity Ile-de-France et Bouygues Immobilier. On trouve encore les groupes Pichet ou Vinci avec respectivement 5 et 3 sites. Rien ne garantit, donc, que de tels projets permettront « *aux jeunes de nos quartiers de trouver leur place* », comme l'affirmait, la maire de Paris Anne Hidalgo lors de la cérémonie de clôture. De son côté, la Métropole assure que le public ne s'est pas désengagé pour autant de ces activités, puisque les maires des communes ont pris part au processus de sélection et délibération du concours. Affirmant aussi que sans ces investisseurs privés, les maires seuls n'auraient jamais pu offrir de telles rénovations à leur ville.